

AG 2026 LA BOLLE (St Dié des Vosges)

Inscription et Appel de fonds du 1er acompte à régler avant le

25/10/2025

Chers (ères) Présidents, Présidentes,

Comme l'année dernière nous regroupons inscription et règlement d'un premier acompte fixé uniformément par participant (voir lettre d'organisation : 50 euros par personne séjour court, 200 euros par personne séjour long).

Le règlement des deux autres acomptes sera demandé sur la base des tarifs définitifs pour fin janvier et mi-avril 2025.

Le village nous a retenu 87 chambres spacieuses dont 4 accessibles à des personnes à mobilité réduite.

Les inscriptions liminaires seront enregistrées par ordre prioritaire :

1/ Président(e)s ou son représentant(e) habilité(e) ainsi que leur conjoint(e)

2/ Par date d'arrivée des inscriptions avec règlement

3/ Parmi les « individuels » seront prioritaires ceux partageant une chambre twin.

Les inscriptions au-delà des capacités seront classées en attente de disponibilité nouvelle de la part du village vacances et sans encaissement immédiat du chèque.

Nous vous demandons de bien vouloir vous charger pour les membres de vos amicales respectives de la récupération et de l'envoi des chèques représentant le versement du 1er acompte, correspondant aux prestations choisies, par vos adhérents et vous-mêmes, pour cette semaine du 17 au 23 mai 2026. Pour ce faire vous voudrez bien consulter, diffuser la lettre d'organisation et compléter le tableau d'inscription à retourner avec les chèques (documents joints).

Les chèques devront être libellés à l'ordre de LA FEDERATION des Amicales de retraités LCL, et adressés à :

M. Jacques GAUTIER
113, rue du Général de Gaulle
56400 Sainte Anne d'Auray



Rappel : les chèques établis à partir du compte bancaire d'une amicale ne sont pas acceptés.

Dans cette attente, nous restons à votre disposition, pour toute information complémentaire.

Bien amicalement

J Gautier

N'oubliez de préciser, le cas échéant, les cas de personnes ayant un problème
de mobilité ou de régime alimentaire.